MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE,
DES FINANCES
ET DE LA SOUVERAINETÉ
INDUSTRIELLE ET NUMÉRIQUE
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction générale du Trésor

BRÈVES ÉCONOMIQUES
Maroc

Une publication du SER de Rabat
20 au 31 octobre

Le chiffre du mois

4%

A l'occasion de la présentation du projet de loi de finances 2024 devant le Parlement, la ministre de l'Economie et des finances a indiqué vouloir poursuivre la dynamique de consolidation budgétaire en ciblant un déficit budgétaire à 4% du PIB (contre 4,9% en 2023 selon le FMI). Dans cette perspective, le gouvernement prévoit de percevoir 7,1% de recettes supplémentaires par rapport à 2023 (574,5 Md MAD, environ 52,7 Md EUR), en misant notamment sur une hausse des recettes de l'impôt sur le revenu (+10 %) et de la TVA (+11,7%). Pour leur part, les dépenses publiques s'élèveraient au total à 638,3 Md MAD (soit 58,6 Md EUR ; + 6,3% par rapport à 2023). Le FMI estime que la dette publique marocaine devrait représenter 69,2% du PIB à fin 2024 (contre 71,5% en 2022).

Outre ces projections budgétaires, la ministre a également présenté les hypothèses macroéconomiques sur lesquelles se fondent le PLF, à savoir : un taux de croissance de 3,7% en 2024 (contre 2,4% estimés par le FMI en 2023), un taux d'inflation de 2,5% (contre 6,3% en 2023), une production céréalière de 75 millions de quintaux (contre 55 millions en 2023), ainsi qu'un cours moyen du gaz butane à 500 USD la tonne (contre en moyenne 595 USD sur les neufs premiers mois de 2023).

Activités macroéconomiques & financières

Présentation du PLF 2024 au Parlement

La ministre de l'Economie et des Finances, Nadia Fettah, a présenté le 20 octobre les grandes orientations du projet de loi de finances (PLF) 2024 au Parlement. Alors que le Maroc a été touché par l'un des séismes les plus importants de son histoire en septembre dernier, le PLF 2024 a pour objectif de concilier la réponse d'urgence aux effets du tremblement de terre, d'une part, et la nécessité de poursuivre la mise en œuvre des réformes structurelles du Royaume, d'autre part. Il repose donc sur quatre priorités :

- **La résilience de l'économie marocaine face aux crises successives (séisme, inflation)**, par : (a) la mise en œuvre du programme de reconstruction post-séisme (120 Md MAD, soit 10,6 Md EUR sur cinq ans), visant à apporter une aide directe aux populations et à renforcer le développement territorial des régions touchées, ainsi que (b) le déploiement de la stratégie « Generation Green » (110 Md MAD, soit 10,0 Md EUR) et (c) du programme national pour l'approvisionnement en eau potable et l'irrigation (143,9 Md MAD sur la période 2020-2027 soit 13,0 Md EUR) ;
- **La consolidation de l'Etat social (protection sociale, santé, emploi, éducation)**, via notamment la mise en œuvre du nouveau programme d'allocations familiales (25 Md MAD en 2024), la généralisation progressive de l'assurance maladie obligatoire (AMO) d'ici 2025 et l'insertion des jeunes sur le marché du travail avec les programmes « *Awrach* » et « *Forsa* » ;
- **Renforcer l'investissement public**, qui sera porté à 335 Md MAD en 2024 (soit 30,8 Md EUR, +11% par rapport à la LF 2023), avec une attention particulière portée à la transition écologique (déploiement des énergies renouvelables, gestion durable de la ressource en eau), à la digitalisation de l'économie et aux projets d'infrastructures (routiers, ferroviaires) ;
- **Assurer la soutenabilité des finances publiques** avec la réduction progressive du déficit budgétaire à 4% en 2024, contre 4,9% en 2023 (chiffres prévisionnels du FMI).

L'agence de notation Fitch maintient la note du Maroc à BB+

L'agence de notation Fitch ratings a confirmé, le 20 octobre, la notation souveraine du Maroc à BB+ (soit un cran en dessous de l'*investment grade*) avec une perspective stable. S'agissant de l'impact macroéconomique du séisme, l'agence américaine estime qu'il sera très modéré sur la croissance économique (pôles industriels préservés), mais fait preuve de vigilance quant aux perturbations de l'activité touristique dans les régions de Marrakech-Safi et Souss-Massa (représentant 2/3 des nuitées). Toutefois, le programme quinquennal de reconstruction (120 Md MAD), et la généralisation de la protection sociale (dépenses sociales en hausse de 4% de PIB d'ici 2025), risqueraient à court et moyen terme de faire pression sur les finances publiques du Royaume et fragiliseraient l'atteinte des objectifs de réduction du déficit budgétaire selon l'agence (estimé par Fitch à 5% du PIB en 2023 et 4,8% en 2024).

Dette extérieure : la BIRD (Banque Mondiale), premier créancier du Maroc, la France premier créancier bilatéral

Selon le ministère de l'Economie et des finances, dans son dernier rapport sur la dette publique au titre de l'exercice 2023, l'encours de la dette publique extérieure du Maroc s'est établi en 2022 à 423,6 Md MAD (38,9 Md EUR), soit une hausse de 11,3 % par rapport à l'année précédente. Les emprunts contractés auprès d'institutions multilatérales représentent 52,4% de l'encours global et sont principalement détenus par la Banque internationale pour la reconstruction et le développement – groupe Banque Mondiale - (41,9% de la dette multilatérale), la Banque africaine de développement (23,5%) et la Banque européenne d'investissement (15,5%). Le rapport note également que les emprunts bilatéraux représentent 22,8% de la dette extérieure publique. A cet égard, la France est le premier créancier bilatéral du Maroc avec un encours de 37,8 Md Mad (39,2% de la dette bilatérale, soit 3,5 Md EUR), devant l'Allemagne (24,5%), le Japon (12,9%) et l'Arabie Saoudite (6,2%).

Industries, énergie, agriculture

Infrastructures : rénovation et construction des stades de football qui accueilleront la CAN 2025 et la Coupe du Monde 2030

Le Gouvernement et la Caisse de Dépôt et de Gestion (CDG) ont signé, le 20 octobre, une convention de partenariat pour le financement du programme de mise à niveau de six stades de football dans les villes de Tanger, Casablanca, Rabat, Agadir, Marrakech et Fès, ainsi que pour la construction d'un nouveau stade à Benslimane (Région Casablanca-Settat), en prévision de la Coupe d'Afrique des Nations 2025 et la Coupe du Monde de Football 2030. Aux termes de la convention, un budget pour la mise à niveau des infrastructures sportives sera mobilisé en deux temps : 9,5 Md MAD (environ 875 M EUR) sur la période 2023-2025 puis un montant de 4 à 6 Md MAD (368 à 550 M EUR) sur la période 2025-2028. Quant à la construction d'un nouveau stade à Benslimane, cela nécessitera un budget d'environ 5 Md MAD (environ 460 M EUR) sur la période 2025 – 2028.

Infrastructures : appel d'offres pour le projet d'extension et de rénovation de l'aéroport d'Agadir

L'Office national des aéroports a ouvert un appel d'offres pour la réalisation des études et le suivi des travaux relatifs au projet d'extension et de modernisation de l'aéroport d'Agadir Al Massira. Le projet comprend la rénovation du terminal existant, son extension et l'aménagement des espaces extérieurs. Le budget du projet dans son ensemble est estimé à 800 M MAD (environ 73 M EUR).

Industrie : l'entreprise canadienne Elcora s'allie au bureau d'ingénierie marocain Mincape pour le développement d'opérations minières au Maroc

Elcora Advanced Materials Corp, firme canadienne qui détient une licence d'exploitation de manganèse dans la région de Béni Mellal-Khénifra, annonce avoir conclu avec Mincape, bureau d'ingénierie manière marocain, un partenariat stratégique. Cet accord vise essentiellement à soutenir le marché en expansion des batteries pour véhicules électriques et à garantir une source durable de minerai de manganèse. Elcora et Mincape développeront d'une part des gisements de manganèse au Maroc et en Afrique de l'Ouest et investiront d'autre part en R&D afin d'optimiser l'utilisation de ce minerai dans les technologies de batteries de nouvelle génération. Elcora, qui opère au Maroc à travers sa filiale Ermazon SARL, avait annoncé en juin dernier la livraison d'une première commande de manganèse marocain vers un client européen.

L'OCP et la Banque Mondiale s'engagent pour faciliter l'accès aux engrais aux agriculteurs du Bénin, Guinée, Mali et Togo

Dans le cadre des assemblées annuelles de la Banque mondiale et du FMI, le président-directeur général du Groupe OCP, Mostafa Terrab et le vice-président de la Banque mondiale pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre, Ousmane Diagana ont signé un protocole d'accord pour favoriser la coopération et des programmes en faveur de 5 millions d'agriculteurs au Bénin, en Guinée, au Mali et au Togo – couvrant une superficie de 10 millions d'hectares. Cette coopération vise à accélérer les investissements et les réformes pour rendre les engrais plus accessibles et abordables pour les agriculteurs.

Ce partenariat couvre cinq domaines de coopération : (1) l'amélioration de la santé et de la fertilité des sols grâce au développement des analyses de sol ; (2) la cartographie numérique des sols ; (3) la production d'engrais adaptés ; (4) l'établissement de centres de technologie agricole et de services pour former et soutenir les petits agriculteurs ; (5) le lancement d'un programme de formation numérique pour renforcer l'entrepreneuriat et transformer le secteur agroalimentaire.

Bailleurs internationaux

La BERD mobilise 250 M EUR pour soutenir le Maroc dans ses efforts de reconstruction post-séisme

La Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD) a annoncé, le 25 octobre, mobiliser une enveloppe de 250 M EUR entre 2023 et 2025 pour accompagner le Maroc dans la mise en œuvre de son programme de reconstruction post-séisme. Par l'intermédiaire d'institutions financières et de microfinance partenaires de la BERD, les facilitées accordées viseront (i) d'abord à soutenir l'accès au financement des micro, petites et moyennes entreprises opérant dans les régions touchées par le séisme, en mettant l'accent sur l'entreprenariat féminin ; (ii) ensuite à favoriser le désenclavement territorial des régions touchées par la construction de nouvelles infrastructures.

Le Maroc signe trois accords de financement avec la Banque africaine de développement pour 2,9 Md MAD

La Banque africaine de développement (BAD) a signé, le 24 octobre, trois accords de financement avec le Maroc dans l'objectif de renforcer le secteur de la santé et de la protection sociale, pour un montant total de près de 2,9 Md MAD (environ 250 M EUR). Dans le détail, les facilités accordées visent à financer : (1) le Programme d'appui à l'accès inclusif aux infrastructures de santé (120 M EUR) ; (2) le Programme d'appui à la généralisation de la couverture sociale (149 M EUR) ; (3) l'assistance apportée aux personnes touchées par le séisme d'Al-Haouz (1 M USD).

Indicateurs macroéconomiques 2023

	Taux de croissance du PIB réel	Taux d'inflation	Taux de chômage	Déficit courant	Déficit budgétaire	Dette du Trésor
Banque Mondiale (10/23)	2,8 %	6,2 %	-	1,3 %	4,6 %	69 % (PIB base 2014)
FMI (10/23)	2,4 %	6,3 %	12 %	3,1 %	4,9 %	69,7 % (PIB base 2007)
Bank Al-Maghrib (9/23)	2,9 %	6 %	-	2 %	5,1 %	-
Haut-Commissariat au Plan (7/23)	3,3 %	2,8 %	-	-	4,8 %	72 % (PIB base 2014)

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.
Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations :
www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international

Responsable de la publication : Vincent Toussaint

Rédaction : SER de Rabat

Abonnez-vous : dehbia.salah@dgtresor.gouv.fr